

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 12 (1917)
Heft: 5: Vom Bauernhaus I

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Genève, on pourrait établir deux zones principales. La première, destinée aux immeubles les plus élevés, comprendrait la ville et une partie des grandes communes suburbaines. Elle serait aisément délimitable par quelques artères transversales à désigner. Une petite zone spéciale destinée au quartier historique de la haute ville pourrait y être créée avec des prescriptions distinctes de hauteur, de style et de matériaux, comme c'est le cas pour toute la ville de Berne et, à Lausanne, pour le quartier qui avoisine le château et la cathédrale.

La seconde zone s'étendrait au reste du canton et comprendrait les immeubles dont le maximum de hauteur serait fixé à 13 mètres à la corniche, de manière à permettre un rez-de-chaussée et deux étages sans compter la toiture. Les villas y seraient particulièrement à leur place.

Certaines communes du canton qui ont déjà des immeubles de grandes dimensions pourraient demander l'autorisation de déterminer sur leur

territoire un périmètre à l'intérieur duquel les règles de la première zone seraient appliquées.

Pour nous résumer, parmi les mesures urgentes à prendre par l'Etat, avant que la loi sur les constructions soit achevée et qu'un plan d'extension détaillé soit établi, nous proposerons:

1. Présentation immédiate au Grand Conseil d'un article de loi donnant plus d'autorité au Département des Travaux publics pour empêcher les constructions disparates.

2. Création de zones selon la nature des constructions.

3. Adoption du principe du double alignement obligatoire (soit alignement en recul de la limite légale), pour toutes les artères suburbaines de grande circulation et les nouveaux quais.

C'est le minimum de ce qui doit être exigé, si l'on ne veut pas que le désordre qui a présidé au développement de Genève depuis quelques années devienne un mal irréparable.

C'est pour atteindre ce but que nous demandons l'appui de tous qui ont à cœur que la Genève future reste digne de sa réputation et de son passé.



Ueberall bei Kohlenfeuerung: Zentralheizungen, Restaurationen, Bäckereien, Konditoreien etc. versehen Sie die Kamine mit unserem

Spring Original-Patent-Rauchsauger

Nachweisbare Kohlenersparnis bis zu 30%, Ia. Referenzen, Prospekte.

Fabrikanten: Spring, Burger & Cie., Basel.



Gewerbehalle
der Zürcher Kantonalbank

Einrichtungen für das bürgerliche Heim

Ausstellung von Musterzimmern

Zürich
Teleph. 4071
Bahnhofstr. 92

Alter Schweizerstil

Prachtvolle Stabellen, Truhen, Tische, Möbel in altem Schweizerstil geschnitzt. • • Herstellung von Möbel-Kopien nach allen antiken Vorlagen usw. Billigste Preisberechnungen!

W. Hinnen, Dürrenast b. Chum
Multervorlagen zur Verfügung.

EX LIBRIS

Buch- und Kunstdruckerei
Benteli A.-G., Bümpliz-Bern

AKTIENGESELLSCHAFT
STEHLE & GUTKNECHT
Sulzer-Zentralheizungen
BASEL
Prima Referenzen



HERO CONFITÜREN
LENZBURG
die besten